

Fiche de demande d'entrée en relation

Fin@lpha Capital SAS

3, rue de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt

www.finalpha.eu

Tel : 01 55 35 92 40

d.moos@finalpha.eu

Immatriculation

SIREN : 508 716 651

NAF / APE : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (7022Z)

RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par *David MOOS* pour *archivage*.

Elles sont conservées pendant *une période de 10 ans* et sont destinées uniquement à Finalpha.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : *David MOOS* via mail d.moos@finalpha.eu.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Assurance

Fin@lpha Capital dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Responsabilité civile professionnelle : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

Numéros de police : **229997**

Pour des montants de :

900 000 euros par sinistre sans limite par an

Activité réglementée

Orias

Numéro Orias : 13000627

Finalpha est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 13000627 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités règlementées de CIF.

CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

Enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI - CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante et non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

MODE DE COMMUNICATION

Téléphone, mail, rendez-vous physique, Zoom

Activité principale

Third Party Marketer

Finalpha est membre de l'AFTPM, Association Française des Tierces Parties Marketing, <http://aftpm.com/>

Dans le cadre de son activité de Third Party Marketer, Finalpha distribue des fonds exclusivement à l'attention d'investisseurs professionnels.

Finalpha ne délivre pas de conseil à l'investisseur. Finalpha ne s'adresse qu'aux investisseurs qualifiés, professionnels de l'investissement.

Mode de facturation

Finalpha est rémunérée par les sociétés de gestion qu'elle distribue soit sous la forme d'une rémunération fixe (retainer) soit sous la forme de commissions de commercialisation calculées en fonction des montants investis.

Finalpha ne facture aucune commission à l'investisseur.

Traitement des réclamations

Pour toute réclamation Finalpha peut être contactée selon les modalités suivantes :

Par courrier : 103, boulevard Haussmann 75008 Paris

Téléphone fixe: +33.1.55.35.92.40
Téléphone portable : +33 6 73 39 88 55
Par mail : d.moos@finalpha.eu

Par ailleurs, vous pouvez contacter les médiateurs de l'Anacofi ou l'AMF pour toute autre réclamation :

Adresse du Médiateur de l'Anacofi :

Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Adresse du Médiateur de l'AMF :

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html
--

Finalpha s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.

- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.